

Parlement de XVIIème législature (avril-juillet 2009).

Le scrutin pour l'élection du Parlement de XVIIème législature a été fixé par décret présidentiel à la date du 5 avril 2009. Pour participer au scrutin, ont été enregistrés initialement, 21 concurrents électoraux, 4 se sont ultérieurement retirés de la campagne. Le seuil électoral de 6% a été dépassé par 4 partis: Le Parti des Communistes de la République de Moldavie avec 60 mandats, le Parti Libéral – 15 mandats, le Parti Libéral Démocrate de Moldavie – 15 et l'Alliance 'Moldova Noastră' – 11 mandats.

La légalité des élections du 5 avril a été contestée par plusieurs concurrents électoraux, ce qui a généré des protestations massives soldées par les événements dramatiques du 7 avril 2009, suite auxquels ont été incendiés et dévastés les sièges du Parlement et de la Présidence. En fonction de Président du Parlement a été élu de Vladimir Voronine.

Après deux tentatives échouées d'élire le Président de l'Etat, le législatif a été dissout et des élections parlementaires anticipées ont été fixées pour la date de 29 juillet 2009.

Ce Parlement s'est réuni en une seule session, durant laquelle ont été adoptées un nombre limité de lois et décisions. Les députés ont modifié une série de prévisions du Code électoral. Ainsi le seuil électoral a été diminué de 6 à 5%, il a été stipulé que les élections parlementaires seraient valables si elles connaissent un taux de participation supérieur à un tiers des électeurs. Pour les élections répétées tous les seuils ont été supprimés.